

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CAMBODGE—DEMANDE D'AIDE EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS POLITIQUES—LA QUESTION DE LA RECONNAISSANCE DU NOUVEAU RÉGIME

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au très honorable premier ministre. Phnom Penh ayant apparemment succombé aux forces khmères rouges et les envahisseurs ayant indiqué que les collaborateurs ou sympathisants du régime précédent seront passibles d'exécution, notre gouvernement, par l'entremise des Nations Unies, ou de son propre chef, est-il prêt à faire des démarches pour aider les réfugiés politiques, soit en assurant la sécurité de leur sortie de Phnom Penh, soit, plus directement, en acceptant ceux qui demanderaient à être admis au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si pareilles démarches ont été faites, mais je vais me renseigner.

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre. Étant donné la décision de notre partenaire du Commonwealth, l'Australie, de reconnaître le nouveau régime de Phnom Penh, le premier ministre peut-il dire où en est l'étude de la question de la reconnaissance de la part de notre propre gouvernement?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, une fois une certaine stabilité et permanence établies en principe, nous accorderions la reconnaissance, mais c'est une question de jugement. Il s'agit d'obtenir les renseignements d'autres pays amis, surtout d'Asie. Étant donné que des intérêts nationaux immédiats de grande importance ne sont pas en jeu pour le Canada, je crois qu'il n'est pas urgent de répondre à la question.

* * *

L'IMMIGRATION

DEMANDE D'ASILE EN FAVEUR DES CAMBODGIENS RÉSIDANT AU CANADA

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que les étudiants ou ressortissants cambodgiens qui se trouvent au Canada et qui, pour des raisons politiques, pourraient trouver difficile ou dangereux de rentrer chez eux, seront autorisés à demander un statut d'immigrant plus permanent ou de résident, sans être forcés de rentrer dans leur pays?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit que les Cambodgiens et les Vietnamiens qui se trouvent au Canada à titre temporaire ne seront pas priés de rentrer tant que l'urgence et la confusion actuelle dureront. Lorsque la situation se sera précisée, sans que je puisse indiquer à quel point pour le moment, nous étudierons de nouveau la situation. En outre, ainsi que je l'ai déjà dit publiquement, ceux d'entre eux qui se trouvent hors de leur pays respectif et qui demanderont asile au Canada en tant que réfugiés, devront satisfaire aux normes ordinaires

[M. l'Orateur.]

de notre programme et de nos politiques visant les réfugiés.

* * *

● (1410)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AUX RÉFUGIÉS DU VIETNAM ET DU CAMBODGE—LE RÔLE DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné ses réponses antérieures sur le recours à des organismes d'aide multilatérale pour fournir des vivres et une assistance médicale à cette région, peut-il dire s'il semble que le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et son personnel ont ou auront la possibilité de contribuer pleinement à alléger la détresse des réfugiés dans cette région?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre expressément au nom du Haut commissaire pour les réfugiés, mais je puis dire que l'aide alimentaire et autre que le Canada fournit aux organismes internationaux est distribuée dans toutes les régions du Vietnam du Sud et du Cambodge, indépendamment du groupe qui est maître de la situation.

L'AIDE CANADIENNE AU VIETNAM—LA DISTRIBUTION DANS TOUTES LES RÉGIONS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures n'a pas précisé comment on distribuait cette aide. J'aimerais savoir si par hasard il a reçu des rapports de notre représentant à Hanoi, par exemple; le programme d'aide s'applique-t-il aux réfugiés qui sont dans la zone contrôlée par le Gouvernement révolutionnaire provisoire?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Le service du Haut commissaire pour les réfugiés est un des trois organismes internationaux par l'intermédiaire desquels nous apportons du secours et, d'après nos renseignements, le programme d'aide s'applique dans les régions qui sont aux mains du G.R.P. et au Cambodge.

LE PROGRAMME D'AIDE AU CAMBODGE—L'ACCÉLÉRATION AU MOYEN DE LA PROMPTE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU NOUVEAU RÉGIME

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au premier ministre une question qui se rapporte à peu près au même sujet. Étant donné que les Canadiens sont désireux d'aider le plus possible au relèvement de pays comme le Cambodge et que nous pourrions le faire plus facilement en nouant des relations avec le gouvernement de facto au Cambodge, le gouvernement accélérera-t-il son étude de la question de savoir s'il y a lieu de lui accorder la reconnaissance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ainsi que je l'ai dit tantôt au député de Saint-Hyacinthe, le gouvernement s'efforce de voir clair dans la situation et sonde les gouvernements amis de la